

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**Département des
**Alpes-de-Haute-
Provence**-
Arrondissement de
Forcalquier-
Canton de
Valensole-
Commune de
Gréoux-les-Bains

Séance du 10 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril à dix-huit heures trente minutes,
Se sont réunis les membres du conseil municipal, sous la présidence de
Monsieur Alain ROUX, 2^{ème} adjoint au Maire.

Présents :

Monsieur Paul AUDAN, Monsieur Jean-Philippe BARTOLOTTA, Monsieur Vincent BLACHERE ESTEVES, Madame Danielle CASALE, Madame Michèle COTTRET, Madame Anita DELAUNAY, Monsieur Laurent HOTTIER, Madame Monique HOURS, Madame Josette LAUVERGNIAT, Monsieur Raymond MAZZOLENI, Madame Anne-Marie PERRON, Madame Nathalie PONCE-GASSIER, Madame Mirjam REINHARD, Monsieur Alain ROUX, Monsieur Mathieu SOLDA, Madame Joëlle TEBAR, Madame Nicole VENTEUX.

Nombre de conseillers

En exercice : 23

Présents : 16

Votants : 22

Date de convocation

28 mars 2024

Absents donnant pouvoir :

Monsieur Michel BRIFFAUD à Madame Michèle COTTRET, Monsieur Swen BUHLER à Monsieur Laurent HOTTIER, Madame Olivia BURLES à Madame Nathalie PONCE-GASSIER, Monsieur Jérôme DUPUY à Monsieur Jean-Philippe BARTOLOTTA, Monsieur Thierry LATIL à Monsieur Vincent BLACHERE ESTEVES, Monsieur Pierre LUCAS à Madame Josette LAUVERGNIAT.

Secrétaire de séance :

Madame Joëlle TEBAR

OBJET : Approbation du Compte administratif 2023 – Budget Piscine du Colombier (M4)**Rapporteur : Monsieur Alain ROUX****Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-31 et L.2121-14 ;**Vu** le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;**Vu** le compte de gestion 2023 du budget Piscine du Colombier ;

Le rapporteur rappelle à l'assemblée que le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes de la collectivité pour l'année 2023. Il rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Il présente les résultats comptables de l'exercice et mentionne les résultats antérieurs ainsi que les restes à réaliser.

Il présente à l'assemblée les chiffres du compte administratif de l'exercice 2023 du budget Piscine du Colombier :

Résultat budgétaire de l'exercice 2023

Section	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Investissement	0,00	2 592,72	+ 2 592,72
Fonctionnement	2 592,72	0,00	- 2 592,72
TOTAL	2 592,72	2 592,72	0,00

Résultat de clôture du budget 2023

Section	Résultat de clôture de l'exercice 2022	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2023	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	+ 2 749,74		+ 2 592,72		+ 5 342,46
Fonctionnement	+4 768,29		- 2 592,72		+ 2 175,57
TOTAL	+ 7 518,03		0,00		+ 7 518,03

Le résultat de clôture pour l'année 2023 se porte à **+ 7 518,03 €** et comporte :

- **Un excédent d'investissement de :** **+ 5 342,46 €**
- **Un excédent de fonctionnement de :** **+ 2 175,57 €**

Le Conseil Municipal, l'exposé du rapporteur entendu et après délibération à l'unanimité :

ELIT Monsieur Alain ROUX, président de séance pour l'approbation du Compte Administratif 2023 du budget Piscine du Colombier ;

CONSTATE les identités de valeur avec les indications du Compte de gestion du budget Piscine du Colombier relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

ARRETE les résultats définitifs tels que décrits ci-dessus ;

APPROUVE le Compte Administratif 2023 du budget Piscine du Colombier, en l'absence de Monsieur le Maire, qui s'étant retiré, n'a pas pris part au vote.

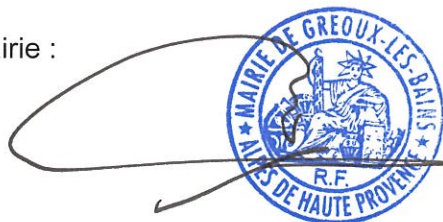
Délibéré à Gréoux-les-Bains,
Le 10 avril 2024

Signé,
Le 11 avril 2024

Le Maire,

Le secrétaire de séance

Publié sur le site internet de la mairie :
Le 11 avril 2024



Paul AUDAN

Joëlle TEBAR

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES :

Pour : 22

Contre : -

Abstentions : -



Date de convocation : 28/03/2024

Présenté par (1) Alain ROUX, Adjoint aux Finances,
A MAIRIE DE GREOUX LES BAINS le 10/04/2024
(1) Alain ROUX, Adjoint aux Finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE
A GREOUX LES BAINS, le 28/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

001. AUDAN Paul , Maire	
002. LAUVERGNIAT Josette ,	
003. ROUX Alain ,	
004. COTTRET Michèle ,	
005. MAZZOLENI Raymond ,	
006. TEBAR Joëlle ,	
007. BARTOLOTTA Jean-Philippe ,	
008. REINHARD Mirjam , Maire	
009. LUCAS Pierre ,	
010. HOURS Monique ,	
011. HOTTIER Laurent ,	
012. SOLDA Mathieu ,	
013. PERRON Anne-Marie ,	
014. BRIFFAUD Michel ,	
015. CASALE Danielle ,	
016. DUPUY Jérôme ,	
017. DELAUNAY Anita ,	
018. VENTEUX Nicole ,	
019. BULHER Swen ,	
020. PONCE-GASSIER Nathalie ,	
021. BLACHERE-ESTEVEES Vincent ,	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

022. BURLES Olivia ,	
023. LATIL Thierry ,	

Certifié exécutoire par (1) Alain ROUX, Adjoint aux Finances, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL MUNICIPAL.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.